

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/fuite-sulfurique-Chooz>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **"Une fuite à la centrale nucléaire de Chooz ? Rien de grave Monsieur le juge, juste quelques milliers de litres d'acide sulfurique !"**

1er juillet 2014

"Une fuite à la centrale nucléaire de Chooz ? Rien de grave Monsieur le juge, juste quelques milliers de litres d'acide sulfurique !"

Le 29 décembre 2011, la centrale nucléaire de Chooz a constaté une importante fuite d'acide sulfurique vers le réseau d'eaux pluviales du circuit de traitement antitartre des tours de refroidissement. En cause : des négligences dans l'exploitation et la maintenance des équipements. Cette pollution des eaux inacceptable ne doit pas rester impunie ! Le Réseau "Sortir du nucléaire" a déposé une citation directe à l'encontre d'EDF. Après deux reports successifs, l'audience aura lieu le 2 juillet 2014, à 9h, au Tribunal de police de Charleville-Mézières.



chooz

Une importante fuite d'acide sulfurique dans la nature

La centrale nucléaire de Chooz B, qui comprend deux réacteurs parmi les plus récemment construits en France, est implantée au bord de la Meuse, dans la pointe nord du département des Ardennes, à 10 km de la Belgique. EDF se moque-t-elle donc à ce point de ses voisins belges pour prendre aussi peu de précautions pour maîtriser les fuites ?

En effet, le 29 décembre 2011, au point de rejet en Meuse des eaux pluviales collectées sur le site, EDF a détecté un pH anormalement acide, de l'ordre de 1,5. Selon les prescriptions en vigueur, celui-ci aurait dû être compris entre 6 et 9. En cause : une fuite provenant du circuit de traitement antitartre à l'acide sulfurique des tours de refroidissement.

Le rejet avait vraisemblablement débuté le 6 décembre 2011 lors du redémarrage du réacteur n° 1 et des installations de traitement des tours de refroidissement. Selon les estimations d'EDF, jusqu'à la détection, **entre 250 et 600 litres d'acide sulfurique ont été rejetés par jour dans la Meuse !**

Des négligences et pollutions à répétition qui ne doivent pas rester impunies !

Le 9 janvier 2012, lors d'une inspection destinée à examiner les circonstances et les conséquences de cette importante fuite, l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) a constaté de nombreuses négligences dans l'exploitation et la maintenance des équipements : pièces non conformes, tuyauteries rouillées...

Par ailleurs, selon une autre inspection de l'ASN, l'acide ayant transité par une butte de terre, une pollution de la nappe phréatique n'est pas exclue.

EDF ne peut affirmer que ces rejets n'ont « aucun impact sur l'environnement », l'acide sulfurique étant connu pour ses propriétés corrosives. Cette pollution est d'autant plus révoltante que la centrale de Chooz est coutumière du fait. Déjà, en 2005, une députée belge avait [dénoncé une](#)

[hausse soudaine de la radioactivité des eaux captées en aval dans la Meuse](#). Et il semble qu'aucune précaution particulière n'ait été mise en œuvre pour éviter ces rejets : en avril 2013, une nappe d'hydrocarbure de 50 m² a été rejetée dans la Meuse, suivie en juillet 2013 d'un deuxième rejet d'acide sulfurique [1] !

Cette impunité est inacceptable ! Le Réseau "Sortir du nucléaire" a porté plainte pour dénoncer ces graves négligences. Cette plainte ayant été classée sans suite, il a fait citer directement EDF devant les juridictions de jugement. France Nature Environnement et Nature et Avenir se sont constituées parties civiles. Après deux reports successifs, l'affaire sera examinée par le Tribunal de police de Charleville-Mézières, le 2 juillet 2014, à 9h. Les citoyens sont invités à assister à l'audience.

En savoir plus : <https://www.sortirdunucleaire.org/ChoozB-fuite-acide>

Contacts presse :

Pour le Réseau "Sortir du nucléaire" :

Marie Frachisse (juriste, sur place) - 07 62 58 01 23

Benoist Busson (avocat, sur place) - 06 72 12 72 47

Marc Saint Aroman (administrateur du Réseau "Sortir du nucléaire") - 05 61 35 11 06

Pour France Nature Environnement :

Sophie Bardet - 02 43 87 81 77

Pour Nature et Avenir :

Jean-Paul Davesne - 03 24 38 55 59 /06 83 66 14 50

Chargée de communication : Charlotte Mijeon - 06 64 66 01 23



fne



nature



sdn

Notes

[1] Le Réseau "Sortir du nucléaire" a également porté plainte pour ces deux dernières affaires :
<https://www.sortirdunucleaire.org/Chooz-fuite-hydrocarbure>
<https://www.sortirdunucleaire.org/Chooz-fuite-acide-2>